



FIN DU COLONIALISME, RÉFÉRENDUM POUR L'INDÉPENDANCE!

48^e EUCOCO RÉSOLUTION FINALE

La 48^e Conférence EUCOCO en soutien à la lutte du peuple sahraoui pour son droit inaliénable et imprescriptible à l'autodétermination et à l'indépendance s'est tenue les 29 et 30 novembre 2024 à l'Iscte - Institut Universitaire de Lisbonne, Portugal.

En présence d'une importante délégation sahraouie, présidée par le Premier ministre de la République Arabe Saharaoui Démocratique (RASD), M. Buchraya Bayun, la 48^e Conférence a été un moment fort de la solidarité internationale. 302 participants, venus de 21 pays du monde, y ont participé. Parmi eux, une importante délégation venue d'Algérie, des représentants de gouvernements nationaux, régionaux et locaux, des parlementaires, ainsi que des associations et comités de soutien au peuple sahraoui.

La Conférence a été précédée par des importantes réunions de travail des parlementaires, des syndicats, des défenseurs des droits humains et des ressources naturelles, des défenseurs des prisonniers politiques sahraouis, ainsi que des missions civiles dans le territoire occupé et les camps de réfugiés.

La Conférence a pris acte de la victoire du Front Polisario à la suite du rejet par la Cour de justice de l'Union européenne (TJUE) à Luxembourg du recours introduit par la Commission et le Conseil de l'Union européenne à l'encontre de l'arrêt qu'elle a rendu le 29 septembre 2021. Les droits fondamentaux du peuple du Sahara Occidental ont été clairement réaffirmés.

Le 4 octobre 2024, la CJUE, en rejetant l'appel de la Commission et du Conseil européen, a réaffirmé ses arrêts précédents qui précisent les quatre piliers suivants:

1. Le Maroc et le Sahara Occidental sont deux territoires distincts;
2. Le droit à l'autodétermination est réaffirmé;
3. Le Front Polisario est reconnu comme le seul représentant du peuple sahraoui;
4. Le consentement du peuple du Sahara Occidental est la base indispensable de tout accord sur l'exploitation des richesses du Sahara Occidental.

C'est une décision claire et historique qui confirme les arrêts et avis des plus hautes instances internationales: la Cour Internationale de Justice (CIJ) et la Cour africaine des droits de l'Homme et des peuples.

La Conférence a dénoncé également les guerres coloniales et génocidaires commises à l'encontre des peuples palestinien et sahraoui par les États d'Israël et du Maroc, et elle

salue la mobilisation mondiale en faveur du peuple palestinien et dénonce la collusion entre Israël et le Maroc, liés par les « accords d'Abraham ».

L'arrêt des guerres coloniales d'occupation et le retrait des forces occupantes est une urgence absolue dont doit s'occuper l'ONU, sous peine de perdre toute crédibilité.

De même, la 48^e EUCOCO, constatant les multiples violations des droits humains commises par le régime marocain, demande la libération immédiate de tous les prisonniers politiques sahraouis, incluant le groupe de Gdeim Izik, et exige que les observateurs internationaux et les organisations internationales puissent enquêter en territoire occupé. Quant à la MINURSO, elle doit inclure dans son mandat la protection des droits humains.

Les travaux des parlementaires, des syndicalistes et des ateliers de cette 48^e EUCOCO ont permis d'élaborer un vaste programme de mobilisation internationale pour l'application sans délai du référendum d'autodétermination, devant permettre au peuple sahraoui d'obtenir, conformément à l'ensemble des résolutions pertinentes de l'ONU, en particulier les résolutions A.G. 1514 (XV) et 34/37, son droit à l'indépendance.

La Conférence EUCOCO a adopté les rapports des quatre ateliers, qui sont annexés à la présente résolution finale et qui constituent les axes programmatiques essentiels pour l'année 2025.

La Conférence dénonce les chefs d'État français, espagnol et étatsunien qui, en violation du droit international et du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, soutiennent la tentative marocaine d'annexer le Sahara Occidental. Il s'agit d'un abus d'autorité et d'une violation inacceptable de la légalité internationale à l'encontre d'un peuple souverain aux yeux des Nations Unies et de l'Union africaine. Défendre les droits du peuple sahraoui, c'est défendre la Charte des Nations Unies et la construction d'une Afrique de coexistence pacifique entre les peuples.

Une nouvelle fois, l'EUCOCO 48 salue la position de principe et le soutien indéfectible de l'Algérie à la lutte du peuple sahraoui.

Enfin, la 48^e Conférence EUCOCO condamne avec force les pratiques génocidaires et les crimes de guerre commis contre le peuple palestinien par l'État d'Israël et affirme sa solidarité et son appui à la Palestine.

La 49^e EUCOCO se tiendra en France, fin 2025.

Lisbonne, 30 novembre 2024